

<p style="text-align: center;"><b>INFORMATIONS CONCERNANT LE DROIT DE PREEMPTION URBAIN (DPU)</b></p>
---

Pour toutes questions relatives à l'**exercice du Droit de Prémption Urbain (DPU)** et aux **Déclarations d'Intentions d'Aliéner (DIA)**, nous vous invitons à prendre contact avec le service Urbanisme de la commune concernée, guichet unique de toutes les demandes.

**Coordonnées :**

Nom de commune : Morangis

Adresse : 12 avenue de la République

Code postal : 91420

Numéro de téléphone (standard) : 01 64 54 28 28